

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3204 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ASMA NAZHA

Date de naissance : 15/11/1975 à RABAT

Adresse : 13 Rue Nazha 3ème étage

Télé : 06 12 9997 Total des frais engagés : 650,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Marouane HAKAM
Médecine générale
89, Bd Stendhal, Apt 7 3ème Etg
Val fleuri - Casablanca
Tél : 05 22 25 87 48 - INPE : 0012027742

Cachet du médecin :

Date de consultation : 25/01/2022

Nom et prénom du malade : Hme NAZHA ASMA

Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Troubles digestifs + affection respiratoire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

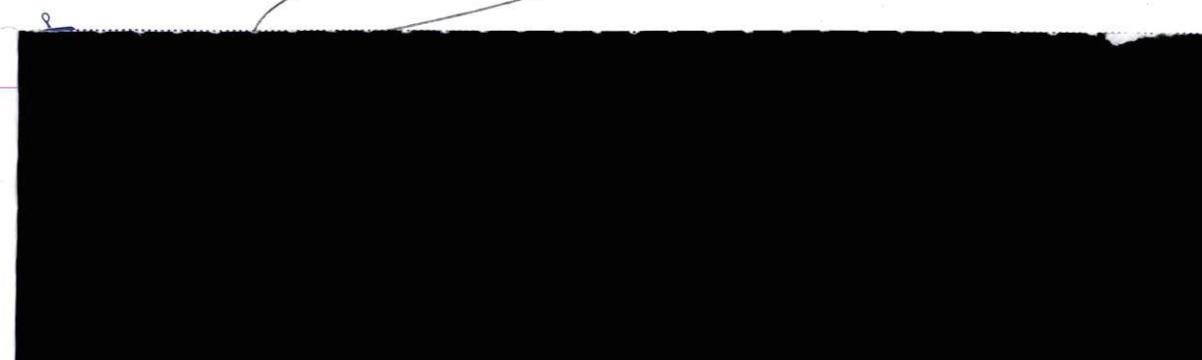
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 28/01/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Chèque et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/01/22	C ₁	C ₂	Gratuit	80,00 euros payable à M. Abdouane HAKIM, Médecin Généraliste, 101 rue Stendhal, 40170, Casseneuil

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient DES TRAVAUX
	$ \begin{array}{r l} H & 25533412 \quad 21433552 \\ \hline D & 00000000 \quad 00000000 \\ & 00000000 \quad 00000000 \\ B & 35533411 \quad 11433553 \end{array} $ <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

OMNIPRATICIEN

Gériatrie – Gérontologie

Suivi des maladies chroniques

Troubles du sommeil

Douleurs chroniques

Echographie

Electrocardiographie



طب الشيفوخة

متابعة الأمراض المزمنة

اضطرابات النوم

الآلام المزمنة

الشخص بالصدى

تخطيط القلب

Casablanca, le 25/01/2022

ORDONNANCE

Nom et prénom **MME ASMI NEZHA**

- A990** • **Kalmagas - Comprimé**
2 comprimés, matin, midi, soir, pendant 1 semaine si besoin

- 7650** **1X2** • **Nalgesic 300 mg - comprimé pelliculé**
1 Comprimé, matin, soir si douleur

- 584P** • **Solupred 20 mg - comprimé effervéscent**
3 comprimés, matin, pendant 5 jours

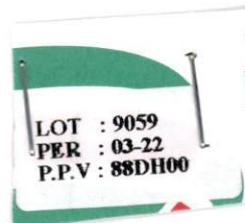
- 88,0** • **Neoclav 1 g/125 mg - poudre pour suspension buvable**
1 sachet, matin, midi, soir, pendant 8 jours

- 49,0** • **Naturlax - Gélule**
2 gélules, soir avant coucher

- 6860** • **Hepanat - Comprimé**
1 Comprimé, matin, soir au besoin

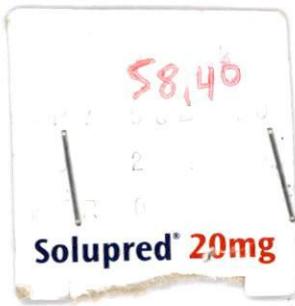
- 484P** • **Gaviscon advance (menth) - sirop**
1 cuillère, matin, midi, soir au besoin

- 5453** • **Cetamyl 1000 mg - comprimé effervéscent**
1 Comprimé, ttes les 6h



PHARMACIE MARHABA
André ACHOUR
61, AV. des Paix - Casablanca
Tél : 0522 31 16 46 - 0522 31 43 69

Docteur Marouane HAKAM
Médecine générale
89, Bd Stendhal, Apt 7 3ème étage
Val fleuri - Casablanca
Tél : 0522 25 87 48 - 0522 25 87 48 - INNB : 0522 25 87 48



BN 009481
DOM 04/2020
EXP 04/2022

3079955

Nalgesic®

Fénopropofène

300 mg



36 Comprimés pelliculés
Voie orale



DURÉE MATIN MIDI SOIR AVANT APRÈS



سوطيمما
Sotahema

45196

ADVA
EXPIRÉ 05/2011
LOT 201154
SOTAHEMA
3024